



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : enseignement

Question écrite n° 64616

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon interroge M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, sur la necessite de poursuivre et d'amplifier les moyens budgetaires en personnels des etablissements scolaires a la Reunion. Il lui demande de bien vouloir lui preciser les orientations et decisions arretees sur ce sujet en ce qui concerne l'academie de la Reunion.

Texte de la réponse

Reponse. - L'effort consenti depuis de nombreuses annees par le ministere de l'education nationale en faveur de l'academie de la Reunion se poursuit. A la rentree scolaire 1992-1993, les effectifs d'eleves sont restes stables dans le premier degre, une augmentation de 4 768 eleves a ete comptabilisee dans le second degre par rapport a la rentree 1991-1992 ; en 1992-1993, 51 875 eleves ont ete scolarises dans les colleges et 33 223 eleves dans les lycees. Pour assurer la rentree 1992-1993, d'importants moyens ont ete mis en place : 60 emplois d'enseignants ont ete crees dans le premier degre ; 183 dans le second degre ; 43 emplois d'encadrement ; 50 emplois d'ATOS.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andre](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64616

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 1992, page 5369